

Cossé-le-Vivien, le 28 février 2020



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN
23 Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► **Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr**
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher-ère Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 05 mars 2020 à 20h30

Salle de réunion de la Maison de Communauté

I - Affaires générales – Personnel communal

- Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

II – Cadre de vie – Communication et Action sociale

- Compte-rendu de la commission du 26 février 2020

III – Affaires culturelles et touristiques

- Compte-rendu de la commission du 18 février 2020
- Renouvellement de la convention entre la commune et le Festival de l'Humour

IV – Affaires scolaires et périscolaires

- Compte-rendu de la commission du 12 février 2020

V – Urbanisme

- Aménagement de la rue de l'Huilerie : signature des marchés avec les entreprises
- Rétrocession avec Mayenne Habitat des espaces publics rue des Chesnaies
- Aménagement foncier : régularisation du classement de divers chemins
- Lotissement du boulodrome : validation du plan d'aménagement
- Compte-rendu de la commission du 27 février 2020

VI – Sport – Vie associative – Jeunesse

VII – Finances – Bâtiment

- Comptes de gestion 2019
- Comptes administratifs 2019
- Affectation et reprise définitive des résultats de l'exercice 2019
- Budget principal : Décision modificative n°1
- Aménagement de la rue de l'Huilerie : demande de subvention au titre des amendes de police
- Compte-rendu de la commission du 20 février 2020

VIII – Affaires intercommunales

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher-ère Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Christophe LANGOUËT

